



Distribution: générale

Date: 18 mai 2016

Original: anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2016/6-E/1/Add.1

Ressources, questions financières et budgétaires

**Pour examen**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## **Note de la Directrice exécutive sur le rapport annuel de l'Inspecteur général**

### **Introduction**

1. Le présent document contient les observations de la Directrice exécutive concernant le document intitulé "Rapport annuel de l'Inspecteur général" (WFP/EB.A/2016/6-E/1). Il porte sur les activités de l'Inspecteur général et le fonctionnement de son Bureau et expose les mesures prévues pour donner suite aux points évoqués dans le rapport.
2. Les observations ci-après renvoient aux paragraphes et sections du rapport annuel dont les numéros et les titres sont indiqués.

### **Mesures et observations**

#### **Paragraphes 6 et 8 et annexe I - Déclaration d'assurance et stratégie d'assurance**

3. La Directrice exécutive se félicite de la conclusion générale selon laquelle il n'existe aucune défaillance importante des processus de contrôle interne, de gouvernance et de gestion des risques en place au PAM, qui pourrait nuire à la réalisation des objectifs de celui-ci. Elle prend note du fait que des pratiques doivent être améliorées. Par ailleurs, la Directrice exécutive appuie la stratégie d'audit interne du PAM pour 2016–2020, qui est conforme aux Objectifs stratégiques du PAM, répond aux contextes évolutifs dans lesquels celui-ci intervient, et est centrée sur des pratiques de gestion des risques tournées vers l'avenir.

#### **Paragraphe 5 - Absence d'interférence de la part de la direction**

4. La Directrice exécutive se félicite de la confirmation donnée par l'Inspecteur général de son indépendance et de l'absence d'interférence de la part de la direction dans la planification du travail ou l'établissement des rapports de son Bureau; et du fait qu'il n'y a pas eu non plus de pénurie de ressources ni d'autres problèmes qui auraient été susceptibles de compromettre l'indépendance des activités de contrôle ou des assurances données.

---

#### **Personnes à contacter:**

M J. Harvey  
Chef de cabinet  
Bureau du Directeur exécutif  
tél.: 066513-2002

M. M. Juneja  
Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la gestion  
des ressources et Directeur financier  
tél.: 066513-2885

**Sections: Services d'audit interne et de conseil; Résultats d'audit et domaines à améliorer**

5. La Directrice exécutive prend note de l'utilité de la contribution que le Bureau de l'Inspecteur général continue d'apporter au renforcement des contrôles, de la gouvernance et de la gestion des risques au PAM. En particulier, son soutien à la Division chargée de la chaîne d'approvisionnement pour ce qui concerne le Comité des produits, du transport et des assurances continue de renforcer les processus critiques de gestion des risques et les procédures opérationnelles se rapportant aux assurances, au transport et à l'achat de produits alimentaires. Par ailleurs, les services de conseil que le Bureau de l'Inspecteur général apporte aux unités administratives du PAM continuent de contribuer utilement à l'amélioration des processus et fonctions clés.
6. La Directrice exécutive prend acte de l'amélioration modérée du niveau global de risque pour les composantes du cadre de contrôle interne et les processus liés aux technologies de l'information, comme indiqué au tableau 4, qui reflète la diligence dont fait preuve la direction vis-à-vis du renforcement des cadres relatifs aux risques, et l'attachement du PAM à l'atténuation des risques. Tout ceci est étayé par la politique de gestion globale des risques, les registres des risques établis par chaque bureau de pays et le registre central des risques, que le Groupe de haut niveau chargé de la gestion examine tous les trimestres.

**Section: Thèmes principaux apparus en 2015 et Nouveaux risques à surveiller en 2016**

7. La Directrice exécutive prend note des principaux domaines de risques en 2015 et des nouveaux risques recensés pour 2016, et précise que les progrès ci-après ont été effectués:
  - *Transformation organisationnelle et adaptation aux changements systémiques:* Le PAM est bien conscient de l'évolution de son contexte opérationnel, qui nécessite de concevoir des programmes de plus en plus complexes, de disposer d'outils efficaces de suivi et d'évaluation, et de dûment rendre compte aux donateurs, aux partenaires et aux gouvernements nationaux de l'action menée. Adapter les modèles opérationnels et financiers ainsi que les modes opératoires est de la plus haute importance. La Directrice exécutive a lancé un examen du cadre de financement afin que soit remaniée la structure budgétaire du PAM, l'objectif étant de réduire la fragmentation interne, de simplifier les processus et de maximiser l'obligation redditionnelle et la transparence. Cette refonte contribuera aussi à combler les lacunes des cadres et des outils du Siège afin d'aider les bureaux de pays à déterminer les priorités s'agissant des activités et des ressources. L'examen du cadre de financement est rattaché à l'élaboration du Plan stratégique pour 2017-2021 et de la politique relative aux plans stratégiques de pays, afin de veiller à faire bien concorder les systèmes et les programmes. Ces plans seront soumis au Conseil d'administration pour approbation en novembre.
  - *Transferts de type monétaire:* Le PAM s'emploie à remédier aux lacunes des processus de suivi grâce à une nouvelle "boîte à outils" pour le suivi des transferts de type monétaire, que tous les bureaux de pays auront l'obligation d'utiliser à partir de juillet. Cet instrument fait partie de la plateforme globale du PAM destinée à favoriser l'exécution efficace et efficiente des interventions faisant appel aux transferts de type monétaire et l'obtention de résultats fondés sur des données factuelles. Il comprend des directives révisées en matière de suivi pour la collecte, le traitement et l'analyse des données, et des outils pour la collecte de données couvrant le suivi des distributions, le suivi des détaillants, y compris de ceux ne participant pas aux programmes, et le suivi post-distribution.
  - *Rôle des bureaux régionaux en matière de contrôle:* Compte tenu des différents niveaux de contrôle et de supervision exercés par les bureaux régionaux et les bureaux de pays, la Directrice exécutive a chargé le Bureau de l'audit interne de mener une étude de ces processus dans les bureaux régionaux. Les principales tendances et les grands enseignements tirés sont issus de trois examens de ce type. Cette analyse sera utilisée pour établir un plan de travail destiné à normaliser, harmoniser et renforcer la reddition de comptes en matière de surveillance et de contrôles internes.

- *Technologies de l'information et des communications:* Le PAM est conscient de ce que les processus et les solutions technologiques jouent un rôle crucial vis-à-vis de l'excellence opérationnelle, car ils permettent d'optimiser l'utilisation des ressources, d'améliorer la transparence et de renforcer la responsabilité à l'égard des parties prenantes et des populations touchées. Assurer l'interopérabilité des multiples systèmes informatiques du PAM est indispensable pour permettre à celui-ci d'évoluer dans ces domaines. La Directrice exécutive a veillé à ce que la stratégie institutionnelle actualisée relative aux technologies de l'information et des communications réponde à cette priorité opérationnelle dans six domaines: les technologies de l'information dans les situations d'urgence, les transferts de type monétaire, les systèmes institutionnels, les mégadonnées et leur analyse, l'innovation et la gouvernance des données.

#### ***Section: Mesures convenues issues des audits***

8. La Directrice exécutive souligne avec satisfaction les progrès constants réalisés dans la mise en œuvre des mesures associées à un risque moyen ou élevé, notamment la diminution de 20 pour cent du nombre de mesures en suspens depuis 2015 et le classement de toutes les mesures convenues datant d'avant 2014. Cette amélioration notable montre la voie que le PAM doit s'attacher à suivre en 2016; il faudra toutefois que les différentes unités administratives assurent un suivi plus ponctuel. La Directrice exécutive apprécie aussi l'orientation stratégique élaborée des rapports du Bureau de l'audit interne, visant à aider la direction à mener à bien les activités de contrôle et d'atténuation des risques. La Directrice exécutive reconnaît le rôle précieux que joue l'Inspecteur général en aidant la direction à mettre en œuvre en temps voulu les mesures convenues.

#### ***Section: Capacités d'audit interne du PAM***

9. La Directrice exécutive se félicite du bon classement obtenu par le Bureau de l'audit interne à l'issue de l'évaluation réalisée au regard du Modèle de maturité de l'audit interne dans le secteur public (IA-CM), qui détermine les conditions fondamentales à réunir pour garantir l'efficacité de l'audit interne dans le secteur public; et elle salue la prise en compte des résultats de l'évaluation dans la nouvelle stratégie d'audit interne pour 2016–2020.

#### ***Section: Vue d'ensemble des activités du Bureau des inspections et des enquêtes***

10. La Directrice exécutive soutient l'approche proactive adoptée par le Bureau des inspections et des enquêtes vis-à-vis des fraudes et autres allégations auxquelles est associé le niveau de risque le plus élevé pour le PAM, et l'importance accrue qu'il y accorde. Pour faire face au risque important associé aux actes de fraude commis par des fournisseurs ou des tiers et lors d'achats, la Directrice exécutive a approuvé la politique révisée de lutte contre la fraude et la corruption. Celle-ci est complétée par un cours de formation en ligne obligatoire sur le même thème et par une formation consacrée à la prévention des fraudes organisée dans certains bureaux de pays.
11. La Directrice exécutive est fermement attachée à une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude, de la corruption, de l'exploitation et des atteintes sexuelles, ainsi qu'à l'égard du harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Elle a veillé à ce que des mesures soient prises pour renforcer les mécanismes de notification, sensibiliser le personnel et assurer une formation suffisante sur ces questions, notamment grâce à l'organisation de cours de formation obligatoires sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et sur le harcèlement, qu'ont suivis environ 7 500 membres du personnel, à la mise en place en interne d'un groupe de travail interdivisions chargé d'étudier les améliorations à apporter aux mécanismes internes du PAM, et à la participation du PAM aux travaux d'organes interinstitutions, notamment ceux d'un groupe chargé d'élaborer des modes opératoires normalisés pour les mécanismes interinstitutions de réclamation mis en place au niveau des communautés.
12. La Directrice exécutive salue et encourage l'intégration des examens préventifs d'intégrité dans les activités visant à lutter contre la fraude, tandis que le PAM continue de mettre en œuvre des mesures d'atténuation des risques dès les premières étapes des procédures opératoires et des opérations.